



Résultats admissibilité du concours d'entrée (session 2020)

Master Professionnel Sécurité des Systèmes Informatiques et des Réseaux

Les étudiants déclarés admissibles (listes principale et attente) sont **TOUS** appelés à déposer (par lettre recommandée ou directement à l'institut) dans une enveloppe portant le nom, le prénom et la CIN du candidat ainsi que la mention "**MPSSR : Concours 2020**"; les documents nécessaires à la vérification et validation de leur candidature ; et cela **au plus tard le Lundi 14 septembre 2020**.

Liste des documents à remettre :

1. Formulaire **dûment rempli** qui se trouve à la dernière page de ce document.
2. Impression du Formulaire de saisie de la candidature sur le site web **avec signature légalisée**
3. Copie de la carte d'identité nationale
4. Copie conforme de **chaque** relevé de notes obtenu depuis le baccalauréat
5. Copie conforme de **chaque** diplôme obtenu depuis le baccalauréat
6. Tout document supplémentaire relatif à la situation du candidat (retrait d'inscription, réorientation, ...)
7. Lettre de motivation expliquant les raisons du choix de poursuite en Master et le choix de la spécialité.

Les candidatures externes retenues sont celles appartenant à des étudiants de la spécialité licence fondamentale en informatique ou licence fondamentale en Informatique de gestion, en respectant les quotas annoncés.

Il est rappelé que toute erreur dans la saisie du dossier entraîne **l'annulation** automatique de la candidature. Aucun recours concernant ce point ne sera pris en considération. Après la phase de vérification, la liste des étudiants **Admis** sera affichée sur le site web de l'établissement. Cette liste comportera les étudiants admis ainsi que la liste d'attente.

Les étudiants admis disposeront alors de 7 jours pour effectuer leur inscription administrative et procéder au paiement des frais d'inscription. Passé ce délai, les non-inscrits seront remplacés par des étudiants de la liste d'attente.



**Master Professionnel Sécurité des Systèmes Informatiques et des Réseaux
Session 2020 : Concours d'entrée en 1ère année**

Admissibles (Internes): liste principale plus attente

Nom	Prénom	Score
Ayari	Ahlem	76,39
Mellassi	Ghassen	74,68
LOUDHAIEF	Mayssa	70,47
Dhuib	Wissal	67,82
Belhadj	Najib	67,71
Kraiem	Chanez	66,61
Gdhami	Malik	65,68
BENAFIA	Souhail	64,23
Mahfoudhi	Oumayma	64,11
kahia	marwa	64,05
roua	dhahri	63,62
Chayma	BEN ABDELJELIL	63,04
Rouis	Nesrine	62,95
yaich	zayneb	62,35
OUEFELLI	linda	62,27
Guellim	Mayssa	62,05
FERJAOUI	Mohamed Yassine	61,9
Masri	Emna	60,75
akrout	sarra	58,85
Souilem	Nourhene	58,46
CHARGUI	Khaoula	58,26
Regaig	Ines	58,26
hazar	bejradia	57,68
khiari	haifa	57,14
Ben Amor	Nihel	57
Azza	Bahloul	56,92
Gassab	Selma	56,68
zidi	chayma	56,5
smii	houda	56,48
baili	khaled	56,42
FARHAT	lheb	56,4
Marraoui	Imen	56,25
belkacem	iadh	56,15
chatti	wided	56,05
lassoued	mohamed aziz	55,35



**Master Professionnel Sécurité des Systèmes Informatiques et des Réseaux
Session 2020 : Concours d'entrée en 1ère année**

Admissibles (Externes): liste principale

Nom	Prénom	Score
ALLANI	Ons	75,34
Mani	Mehdi	72,97
Rahmani	Manel	71,69
Ghannem	Marwa	71,18

Admissibles (Externes): liste d'attente

Nom	Prénom	Score
Soumaya	Dwihech	70,31
chaima	Jabri	70,2
Raissi	Hind	69,52
zanina	arij	69,52
Hammoudi	Salim	68,81

Ministère de l'Enseignement Supérieur et
de la recherche scientifique
Université de Sousse
Institut Supérieur d'Informatique et des
Techniques de Communication
d'Hamam-Sousse



وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة سوسة
المعهد العالي للإعلامية و تقنيات الاتصال
بحمام سوسة

MASTER PROFESSIONNEL SECURITE DES SYSTEMES INFORMATIQUES ET DES RESEAUX

CIN :

NOM :

PRENOM :

ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

UNIVERSITE D'ORIGINE: